



**ILLUSTRATION DES ZONES D'OU PEUT PROVENIR UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

**RÈGLEMENT NUMÉRO CDU-1-10**

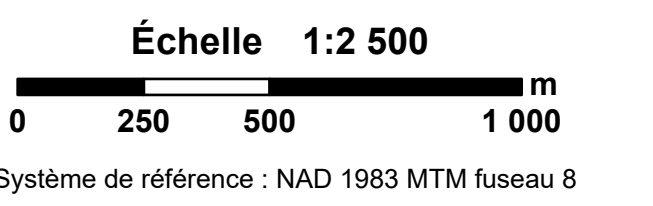
**Légende**

- T1 Naturel
- T2 Agricole
- T3 Suburbain
- T4 Urbain
- T5 Urbain compact
- T6 Centralité urbaine
- CI Institutionnel
- CE Espace ouvert
- ZM Maison mobile
- ZC Commercial
- ZH Haute-technologie
- ZI Industriel
- ZE Extraction
- ZP Service public
- SZD Secteur de zonage différé

- Autoroute
- Boulevard, avenue, rue
- Voie projetée ou à réaménager
- Voie ferrée
- Zone concernée
- Zone contiguë

**MISE EN GARDE**

Cette carte est une représentation partielle et non officielle du plan de zonage du Code de l'urbanisme de la Ville de Laval. L'utilisateur doit consulter le règlement et le plan de zonage officiels de la Ville de Laval pour connaître la réglementation en vigueur.



Préparé et présenté par le **Service de l'urbanisme**  
 Directeur : Luc Paquette O.U.Q.



Tous les droits de reproduction sont réservés par la Ville de Laval.

Dossier no.: URB-2023-3118

Plan no.: CEG1141001-66\_005

Date de mise à jour : 2024-11-21

